



Berne, le 27.06.2016
Lettre d'accompagnement au formulaire

Statistiques pour le programme fédéral de lutte contre les mariages forcés (monitoring)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du programme fédéral de lutte contre les mariages forcés (phase II, 2015-2017), la Confédération essaie de saisir statistiquement les cas relevant de ce phénomène en Suisse. En 2015, un petit projet-pilote à ce sujet a été mené. Maintenant, le formulaire définitif est disponible.

Vous recevez en annexe la version retravaillée du formulaire que nous vous prions de remplir et de renvoyer chaque fois que vous serez confronté-e, dans votre pratique professionnelle, à une personne dans une situation de contrainte par rapport au choix du conjoint ou partenaire. Les formulaires sont à envoyer à l'adresse suivante : monitoring@forcedmarriage.ch. Nous vous prions de signaler tous les cas auxquels vous avez été confrontés dans votre pratique professionnelle depuis le 1^{er} janvier 2016 (si vous ne l'avez pas déjà fait).

Les formulaires seront centralisés par le Service contre les mariages forcés (Fachstelle Zwangsheirat), une ONG qui a acquis une longue expérience dans le domaine des mariages forcés. Elle s'occupera de les dépouiller et de préparer les données pour les transmettre de manière résumée à la direction du programme au SEM et au BFEG. Lors de ce processus, l'anonymat des personnes concernées par des situations de mariage forcé est strictement respecté et les données ne seront pas transmises à des tiers.

La récolte de statistiques dans ce domaine, dans lequel des données fiables et représentatives font encore défaut, est très importante pour favoriser une meilleure prise de conscience par rapport à ce phénomène et développer des mesures adéquates. C'est pourquoi votre collaboration est centrale.

Des explications supplémentaires sur le monitoring (cadre, durée, détails de la mise en œuvre, instructions pour remplir le formulaire, etc.) peuvent être trouvées en annexe (Foire aux questions). Si vous souhaitez des informations générales sur le programme fédéral de lutte contre les mariages forcés, vous pouvez vous rendre sur www.mariages-forces.ch. Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples informations.

Nous vous remercions pour votre participation !

Secrétariat d'Etat aux migrations SEM

Anna Neubauer

Co-responsable du programme

Annexes :

- Formulaire à remplir
- Foire aux questions